



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي



المدرسة الوطنية العليا للبيطرة- الجزائر

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE VETERINAIRE- ALGER

L'Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire créée sur Ordonnance n°70-87 du 15 décembre 1970 et promue au rang d'école supérieure par Décret exécutif n°08-214 du 14 juillet 2008, est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Elle répond aux règles particulières d'organisation et de fonctionnement d'école hors université dont les missions principales sont la formation supérieure, la recherche scientifique et le développement technologique (Décret exécutif n°05-500 du 29 décembre 2005).

Fortement engagée dans un processus d'amélioration continue, l'école a adopté la démarche qualité comme méthode structurante au service de notre projet d'établissement.

Cette démarche concerne toutes les activités de l'institution et vise à assurer la pérennité des pratiques administratives, pédagogiques et de recherche. Elle encourage l'excellence, l'innovation en mettant à disposition toutes les ressources nécessaires de manière efficace et efficiente.

Pour se faire, l'école met en place des dispositifs de communication efficaces permettant l'écoute des parties intéressées et des apprenants afin d'accroître leur satisfaction.

Ainsi, la direction a adopté comme principales références : la qualité intrinsèque de son personnel, la gestion des connaissances, une organisation et des processus de fonctionnement efficaces.

La direction s'engage à respecter les exigences réglementaires, les orientations de la tutelle et l'écoute de son environnement pour asseoir les objectifs de progrès et d'amélioration qui seront mesurés chaque année dans des tableaux de bord pour l'ensemble des processus.

Les objectifs, responsabilités et autorités pour la réalisation des différentes tâches sont définis et communiqués à chacun.

La direction mènera des revues de direction, pour veiller à l'atteinte des objectifs et valider les plans d'actions.

Notre ambition est de préparer l'école à une évaluation des performances selon le référentiel national d'autoévaluation « Assurance qualité » adopté pour les établissements du MESRS.

Je compte sur l'adhésion de tout le Personnel dans la réalisation de ce projet et dans sa mise en œuvre. A ce titre, je délègue à la responsable qualité et à la cellule qualité, la mission respective de piloter et de coordonner la mise en place de la démarche qualité, de veiller au respect des exigences et d'en contrôler le fonctionnement et l'amélioration en collaboration avec les organes de soutien à la direction.



www.ensv.dz

Le Directeur

Pr BENEDEDOUCHE Badis

الأستاذ بن ددوش باديس
مدير المدرسة الوطنية العليا للبيطرة
بالتياينة